

Point n°1 à l'ordre du jour

**Conseil académique du 03 décembre 2021**

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L.712-4 et L.613-1 ;

Vu l'avis du Conseil des directeurs de composante en formation restreinte en date du 25 novembre 2021 ;

Vu la délibération n°2021-99 du Conseil d'administration en date du 17 novembre 2021 relative au Contrat quinquennal 2020-2025 ;

Considérant la présentation et les débats ;

Après en avoir délibéré, les membres du conseil académique rendent un **avis favorable sur le Contrat quinquennal 2020-2025** de l'Université de La Réunion, annexé.

Résultat du vote électronique :

Nombre de présents ou représentés au moment du vote : 61

**Nombre de voix Pour : 50**

Nombre de voix Contre : 3

Nombre d'abstentions : 8

Nombre de présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Fait à Saint-Denis le **03 MARS 2022**

Le Président du Conseil académique

  
Professeur Gilles LAJOIE

Transmis à la Rectrice de la Région académique de La Réunion, Chancelière des universités le **04 MARS 2022**

Publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion, le **04 MARS 2022**



**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**UR** | **UNIVERSITÉ  
DE LA RÉUNION**



**CONTRAT PLURIANNUEL  
UNIVERSITE DE LA REUNION  
2020-2025**

**Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation**

# Contrat de l'université de La Réunion 2020-2025

entre

- Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

représenté par

Madame Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la  
recherche et de l'innovation

d'une part

- L'université de La Réunion

représentée par

Monsieur Frédéric Miranville, président

d'autre part

<b>I. PRESENTATION GENERALE .....</b>	<b>5</b>
<b>II. AXES STRATEGIQUES ET OBJECTIFS.....</b>	<b>9</b>
Axe 1 : Développer une offre de formation favorisant la réussite de l'ensemble des publics accueillis par l'université de La Réunion et adaptée à son territoire.....	9
Axe 2 : Consolider les pôles d'excellence scientifique autour de la science de la durabilité (sciences de l'environnement et recherche en santé en articulation avec les sciences de l'Homme et de la Société). .....	10
Axe 3 : Conforter le positionnement stratégique de l'université de La Réunion dans son environnement régional et extrarégional.....	11
Axe 4 : Renforcer les fonctions de pilotage mises au service de la stratégie de l'université et amorcer un nouveau cycle d'extension.....	12
<b>III. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU CONTRAT .....</b>	<b>14</b>
<b>IV. ANNEXE : RECAPITULATIF DES INDICATEURS ET DES JALONS .....</b>	<b>15</b>

# I. PRESENTATION GENERALE

Seule université réunionnaise, française et européenne de l'Indianocéanie, l'université de La Réunion, qui compte plus de 19 000 étudiants répartis sur sept sites occupant plus de 30 hectares d'emprise foncière, a connu depuis sa création en 1982 une croissance forte et continue. Comme premier établissement d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation de La Réunion, comptant à ce jour les trois quarts des étudiants de l'île, elle a assumé dès sa création une pluridisciplinarité nécessaire pour former une population plus jeune et éloignée géographiquement des autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche français. Positionnée au cœur de l'axe Afrique-Asie, l'université de La Réunion souhaite jouer pleinement son rôle d'ambassadeur de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation français et européen en Indianocéanie.

Dans le même temps, l'université de La Réunion assume assurément un rôle d'ascenseur social et doit demeurer sur son territoire l'un des acteurs majeurs d'un développement socio-économique harmonieux et d'un modèle du vivre ensemble souvent cité en exemple. Cet ancrage territorial est une condition de l'attractivité d'un établissement qui vise à conserver une partie croissante des néobacheliers de l'Académie de La Réunion dans un continuum bac-3/bac+3 toujours plus efficient. Comme unique université d'un territoire connaissant plusieurs transitions majeures en cours (démographique, sociale, énergétique, écologique, ...), elle se doit de répondre à de fortes attentes, tant de ses usagers que de ses partenaires institutionnels et du monde socio-économique. Pour ce faire, l'université de La Réunion souhaite développer sa stratégie d'établissement selon les quatre axes majeurs qui suivent.

## Axe 1 : Développer une offre de formation favorisant la réussite de l'ensemble des publics accueillis par l'université de La Réunion et adaptée à son territoire

Depuis plusieurs années, l'université de La Réunion porte l'ambition de concilier la forte augmentation de ses effectifs avec son engagement d'une réussite pour toutes et tous et d'une insertion professionnelle réussie. En premier lieu, la diminution du taux d'échec en première année de licence demeure la priorité de l'établissement. La loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE) qui se décline à travers le plan Étudiant fait pleinement partie des dispositions qui ont permis à l'établissement de développer des parcours de réussite pour les étudiants, notamment par une personnalisation accrue des cursus pensés en articulation étroite avec les parcours scolaires antérieurs.

Pour atteindre ses objectifs, des dispositifs spécifiques d'orientation et d'aide à la réussite associant l'ensemble des acteurs institutionnels et socioéconomiques du territoire et déjà mis en œuvre comme le CPESIP (cycle préparatoire à l'enseignement supérieur et à l'insertion professionnelle) devront être renforcés sur les prochaines années du contrat. Il s'agira de redonner ses chances tout au long de la vie à chaque apprenant qui souhaite débiter ou reprendre un cursus classique ou professionnalisant, préparer un Diplôme Universitaire (DU), un diplôme ou un concours national, après une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou après un diplôme ouvrant grandes les portes de l'enseignement supérieur. C'est finalement donner sa chance à chacun en individualisant davantage des parcours de formation tout au long de la vie pour mieux s'adapter à la diversité des projets personnels et professionnels.

Par ailleurs, pour favoriser les conditions de la réussite des étudiants en premier cycle, l'établissement veillera à mieux accompagner les enseignants et enseignants-chercheurs par le développement des innovations pédagogiques sur fond de révolution numérique qui s'est accélérée dans le contexte de la crise sanitaire liée à la covid-19. L'accélération de la transformation numérique se révèle indispensable pour créer et mettre à disposition des étudiants des ressources pédagogiques numériques de qualité, dans des interactions synchrones, asynchrones ou hybrides. En lien avec la recherche, l'université de La Réunion vise donc grâce au numérique à répondre de façon innovante à des besoins identifiés sur le territoire et au sein de la région indianocéanique dans des domaines comme la formation de formateurs pour l'inclusion, la lutte contre l'illettrisme, l'économie sociale et solidaire, etc.

Cette stratégie se décline de plusieurs manières, aussi bien du point de vue de l'organisation des acteurs du périmètre numérique que du point de vue des équipements (création de studios de cours

pour les captations, mise à jour de la capacité de l'infrastructure et du lien RENATER, politique d'équipement ambitieuse, etc.) et des usages (intégration de l'accessibilité numérique, création d'un portail dédié, d'une chaîne de WebTV scientifique, mise à disposition de nouveaux outils pour la webconférence, la conception et la diffusion de podcasts). L'objectif est de capitaliser sur cette impulsion pour poursuivre dans cette direction et enrichir l'offre ainsi proposée.

D'autre part, l'université de La Réunion souhaite renforcer le lien formation/recherche en deuxième et troisième cycles. Cette ambition a déjà pris corps en transformant les anciens domaines de formation (STS, DEG, SHS et ALL) en deux grands champs de formation (« Cultures, territoires et sociétés plurielles de l'océan Indien » et « Science, technologie et santé en environnement tropical ») dans le cadre de la nouvelle offre de formation 2020-2025. En pensant une gouvernance plus efficiente des champs de formation, il s'agit également de renforcer les connexions aux deux grands champs de recherche en Sciences de l'Homme et de la Société (Fédération de recherche OSOI – Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien) et en Sciences, Technologie et Santé (Fédération de recherche OMNCG – Observatoire des Milieux Naturels et des Changements Globaux ; Fédération de recherche BioST - BioSécurité en milieu Tropical). Afin d'approfondir cette articulation entre des champs de formation se nourrissant des champs de recherche, l'établissement confortera l'attractivité de ses masters et de ses doctorats en réaffirmant le rôle de ses écoles doctorales, en diffusant ses compétences en recherche avec l'outil « Plug in Labs » et en consolidant un nouveau modèle de financement doctoral avec les collectivités territoriales (Région et Département).

Enfin, un axe fort du contrat sera la poursuite du développement de la filière Santé, qui répond à une attente forte au niveau du territoire et de la zone océan Indien, en matière de formation de médecins et de professionnels de santé de haut-niveau. Après le premier cycle, créé dès la création de l'UFR Santé en 2010 et le troisième cycle créé en 2018, l'établissement portera avec son UFR Santé la mise en place progressive du 2<sup>ème</sup> cycle, afin de disposer de l'ensemble du cursus de Santé.

## **Axe 2 : Consolider les pôles d'excellence scientifique autour de la science de la durabilité (sciences de l'environnement et recherche en santé en articulation avec les sciences de l'Homme et de la Société).**

Après plusieurs années d'efforts pour structurer son appareil de recherche et de formation par la recherche, l'université de La Réunion s'est dotée, en complément de ses unités de recherche, de trois outils majeurs : les trois fédérations de recherche, les écoles doctorales - outils privilégiés de la formation par la recherche - et une Direction du soutien à la Recherche, à l'Innovation, à la Valorisation et aux partenariats (DRIVE). En 2021, les unités mixtes de recherche (UMR) et les unités de recherche (UR) de l'université sont désormais rattachées aux structures fédératives et ces rattachements visent un pilotage de la recherche plus efficient, un essor de la pluridisciplinarité et des échanges aux interfaces disciplinaires ainsi qu'une attractivité renforcée grâce à une masse critique suffisante.

Dans le même temps, pour accueillir chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs et techniciens, l'université de La Réunion a également connu une montée en puissance de ses capacités de recherche en association avec ses partenaires privilégiés que sont le CNRS, l'INSERM, le CIRAD, l'IRD, l'IPGP, METEO France, l'IFREMER et le CHU. Elle dispose désormais d'un observatoire des sciences de l'Univers (OSU), associant les unités de recherche de la fédération OMNCG<sup>1</sup> et leur permettant de bénéficier de stations d'observations d'excellence (stations atmosphérique, forestière, hydrologique et marine, grâce au support logistique et technique de l'UAR 3365, Unité d'Appui à la Recherche), de plateaux scientifiques et technologiques mutualisés dans le domaine de la santé (CYROI , PLATIN-OI), de la télédétection (SEAS-OI), de la protection des plantes (Pôle de Protection des Plantes) ou encore des sciences de la terre (Observatoire Volcanologique du Piton de la Fournaise - OVPF). Ces plateformes sont désormais des outils privilégiés de son rayonnement et de l'internationalisation de sa recherche. Ils constituent des atouts importants, permettant de prévenir et de mieux comprendre et gérer les risques spécifiques à cette région de l'océan Indien et en particulier les risques volcanologiques et sismiques, de même que les risques liés aux changements climatiques (en particulier les phénomènes cycloniques) et ceux liés à la protection sanitaire en zone tropicale. Ainsi dotée, l'université de La Réunion a vocation à continuer à intégrer les grands réseaux nationaux et internationaux d'observation.

---

<sup>1</sup> Observatoire des milieux naturels et des changements globaux

Aussi, il est important de renforcer encore ces dynamiques en phase avec les stratégies régionales (SRDEII<sup>2</sup> et SEFORRE<sup>3</sup>), nationales (SNR<sup>4</sup>, STRATOM<sup>5</sup> et Livre Bleu Outremer) et internationales (Agenda 2030), afin de mieux répondre aux défis scientifiques, technologiques, environnementaux et sociétaux qui sont particulièrement ceux de l'outremer (adaptation au changement climatique ; sociétés innovantes, intégratives et adaptatives ; santé et bien-être). Pour ce faire, et pour favoriser les savoirs transdisciplinaires transcendant les seuls intérêts disciplinaires, l'université de La Réunion poursuivra la consolidation de ses pôles d'excellence scientifique autour de la science de la durabilité (sciences de l'environnement, sciences biomédicales et sciences de l'Homme et de la Société) pour mieux répondre aux défis de La Réunion et de ses partenaires de la région indianocéanique. Dans la perspective des préconisations du Livre Bleu des outremer et en portant une stratégie de recherche innovante en science de la durabilité, il s'agira donc de penser sur le contrat 2020-2025 une plateforme de recherche ambitieuse visant la compréhension des changements globaux en Indianocéanie dans une perspective Eco Health – One Health intégrant les sciences de l'environnement, les sciences de la santé et les sciences humaines et sociales pour l'adaptation et la résilience des sociétés face aux changements globaux.

Il conviendra également de mettre à la disposition des acteurs institutionnels, du monde socio-économique, des communautés scientifiques et du grand public l'ensemble des éléments issus de la productivité scientifique des unités de recherche associées dans le cadre d'une Maison des Sciences de l'Homme de l'Océan Indien (MSH-OI). Cette dernière, s'appuyant sur les fédérations de recherche de l'établissement, permettra de transcender les disciplines et de porter des projets d'envergure dans le cadre d'un dialogue sciences et société. Conçue comme une nouvelle composante de l'université de La Réunion, analogue à l'OSU-R, elle s'appuiera sur l'ensemble des unités de recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales, de même que sur les fédérations de recherche de l'établissement, afin de constituer un réseau d'acteurs scientifiques multidisciplinaires et travaillant en réseau sur des problématiques de grands changements de société. Les acteurs institutionnels, socio-économiques et professionnels viendront apporter leurs compétences aux sujets traités, afin de faire émerger à la fois une mémoire collective plus vivante du bien commun, mais aussi des actions et solutions très concrètes mises à disposition des décideurs. Son fonctionnement s'appuiera essentiellement sur des moyens issus des projets scientifiques qu'elle portera et qui seront renforcés par l'intégration de cette MSH OI dans le réseau national des MSH<sup>6</sup>.

### Axe 3 : Conforter le positionnement stratégique de l'université de La Réunion dans son environnement régional et extrarégional.

Le développement de la politique partenariale de l'université de La Réunion ainsi que la définition d'un positionnement stratégique de l'université dans l'espace indianocéanique constituent des enjeux importants du contrat. Afin de renforcer son attractivité, l'université de La Réunion vise ainsi le déploiement d'une politique d'accueil de qualité dans le cadre du label « Bienvenue en France » et un développement accru des mobilités sortantes des étudiants et des personnels par la mobilisation de nouvelles actions clés des programmes européens 2021-2027 (ERASMUS+, Horizon Europe) et le lancement du programme de mobilité régionale « REUNION ». La poursuite de tels objectifs requiert qu'une attention soit portée à la préparation de la mobilité, dont la politique linguistique constitue la clé de voûte. Aussi, elle suppose un renforcement du plan Français Langue Etrangère (FLE), un soutien aux langues régionales et la poursuite de la montée en compétence des étudiants en anglais.

L'université de La Réunion entend aussi renforcer ses liens avec les réseaux des universités ultrapériphériques (ex : RETI) et en particulier le réseau des établissements d'enseignement supérieur de l'océan Indien qu'elle a initié à partir de juillet 2018. Il s'agira, d'une part, de faire de l'université de La Réunion un établissement tête de pont de l'enseignement supérieur européen dans son environnement régional par la structuration d'une offre de formation et de recherche à l'échelle de la zone océan Indien. Il conviendra, d'autre part, de positionner l'établissement au niveau extrarégional dans le cadre d'un projet d'alliance européenne portant sur des thématiques pertinentes pour lui (ex :

<sup>2</sup> Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation

<sup>3</sup> Schéma régional de l'Enseignement et des FORMations supérieures, et de la REcherche de La Réunion

<sup>4</sup> Stratégie Nationale de la Recherche

<sup>5</sup> Stratégie Territoriale pour les Outremer

<sup>6</sup> Maisons des Sciences de l'Homme

études africaines) avec des partenaires ciblés - aux quatre coins de l'Europe pour répondre aux critères de l'action clé Erasmus+ universités européennes - et entretenant des liens étroits avec les universités des régions ultrapériphériques de l'Europe (universités des Canaries) avec lesquelles des partenariats et projets ont été développés (ex: FORWARD, HEI INCORE).

Pour ce faire, l'établissement, en lien avec l'Etat et les collectivités territoriales de La Réunion, travaillera conjointement avec les partenaires de son réseau à créer une structure fédérative qui permettra à tous les acteurs d'organiser leur réflexion, leur fonctionnement et de leurs actions, dans le but commun de développer un modèle d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation fondé sur l'exemple français et européen et se nourrissant des expériences et compétences développées par l'ensemble des acteurs concernés. Cette université fédérative de l'océan Indien contribuera à resserrer les liens et à structurer l'action collective afin de diffuser une culture commune et additive pour contribuer au premier plan au développement important de la zone Afrique dans le cadre de son développement.

Pour soutenir ces objectifs l'université de La Réunion, lauréate de différentes distinctions (ex : label ERASMUS+ bonne pratique), confortera la structuration de la direction des relations internationales (DRI) en renforçant les équipes de la cellule ingénierie de projets et de la cellule mobilité. En effet, la DRI porte deux projets d'envergure pour 2020-25 : le déploiement du programme de mobilité régionale "REUNION" et le montage d'un projet d'alliance européenne avec d'autres universités européennes en lien avec d'autres directions de l'établissement.

En parallèle, l'établissement s'appuiera sur sa direction du soutien à la recherche et à la valorisation (DRIVE), afin de mettre en valeur et développer des projets scientifiques permettant d'accompagner la démarche française de coopération régionale sur des sujets clés de la zone océan Indien. La biodiversité, les transitions sociales, sociétales, énergétiques, écologiques et économiques, seront au cœur des réflexions pour permettre de produire des outils, méthodes et résultats, permettant un développement harmonieux, respectueux, durable et sûr des pays partenaires.

Le rayonnement de l'établissement dans le cadre du réseau d'acteurs mis en place s'appuiera sur le partenariat existant avec le Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte. Que ce soit pour le développement d'une offre de formation régionale ou pour la coopération scientifique et technologique, le binôme Réunion-Mayotte constituera un socle solide au cœur d'un réseau d'acteurs internationaux agissant de façon fédérative et concertée pour l'adéquation des potentiels et des besoins d'une région en plein développement.

#### **Axe 4 : Renforcer les fonctions de pilotage mises au service de la stratégie de l'université et amorcer un nouveau cycle d'extension**

Pour conduire la stratégie déclinée dans les trois axes précédents, la réorganisation de l'administration générale de l'établissement, dont une étape fondamentale a été réalisée en décembre 2019, devra être poursuivie sur la période 2020-2025, dans le cadre d'une véritable démarche qualité. Du point de vue des collaborations internes, le choix de l'établissement est celui d'une coordination sous la forme de conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens (CPOM) intégrant un volet formation, un volet recherche et un volet transversal comprenant notamment les relations internationales et la coopération régionale. Il s'agira donc de poursuivre un développement ambitieux, structuré et soutenable de l'ensemble des composantes de l'établissement en capitalisant sur une dynamique partenariale permettant une déclinaison pluriannuelle des moyens relatifs aux ressources à caractère général, aux ressources propres et ressources affectées des composantes.

Par ailleurs, le renforcement des fonctions de pilotage mises au service de la stratégie d'établissement devra conduire à une connaissance affinée des coûts complets reposant sur une comptabilité analytique, préalable à un contrôle de gestion interne renforcé. L'université de La Réunion finalisera la mise en place de son système d'information décisionnel (SID) permettant de générer des tableaux de bord de suivi. Au regard de l'importance de l'enveloppe de masse salariale de l'établissement, une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) permettra un pilotage renforcé dans une dimension pluriannuelle.

Afin de se donner les moyens de ses ambitions, l'université de La Réunion portera une politique ambitieuse de développement de ses ressources propres en valorisant les compétences de ses

personnels (capitalisation de l'expertise de la Direction de la Formation Tout au Long de la Vie - DFTLV, de l'IUT et de l'IAE notamment) mais aussi en renforçant la présence des unités de recherche de l'université dans le développement territorial et régional, en s'appuyant sur la valorisation des produits de la recherche et en structurant, dès que cela est possible, une politique de transfert volontariste et ambitieuse en direction du monde économique. La DRIVE sera totalement impliquée dans cette démarche pour l'appui à la recherche et la DIFE<sup>7</sup> sera également mobilisée pour le suivi des conventions de partenariat, afin que les capacités de recouvrement de l'établissement soient en concordance avec les projets portés et le rythme des dépenses occasionnées.

L'entrepreneuriat et l'innovation continueront à être des leviers de contribution au développement économique du territoire et de la région, en s'appuyant sur la D2ER<sup>8</sup>, labellisée PEPITE, et dont l'action de sensibilisation, de formation, d'accompagnement et de transfert sera renforcée dans le cadre d'un partenariat étroit avec le monde socio-économique et l'ensemble de l'écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Tous les outils seront mobilisés (statut étudiant-entrepreneur, diplômes universitaires pour la création d'entreprise, préincubation et incubation, accompagnement des porteurs de projets) afin de promouvoir et faire émerger des start-ups à forte valeur ajoutée et en prise directe avec les spécificités et les besoins des territoires impliqués.

Enfin, dans la perspective d'une politique de site à l'échelle de l'île, l'établissement poursuivra son déploiement au Sud avec le campus de Terre-Sainte (intégrant les locaux de l'UFR Santé) et organisera, en lien avec les ministères de l'ESRI et de la culture et les partenaires concernés, l'intégration de l'antenne locale de l'École d'Architecture de Montpellier implantée au Port comme une nouvelle composante interne de l'université de La Réunion, en cohérence avec le déploiement de ses activités de formation, de recherche et de rayonnement international. De même, dans le cadre d'un déploiement dans la microrégion Est de l'île, l'université de La Réunion proposera, en accord avec l'Etat, les collectivités territoriales et locales concernées, l'implantation d'un campus spécialisé dans le développement humain et l'aide à la personne, en cohérence avec les établissements existants et les évolutions à venir des besoins en qualification de l'île.

## II. AXES STRATEGIQUES ET OBJECTIFS

Axe 1 : Développer une offre de formation favorisant la réussite de l'ensemble des publics accueillis par l'université de La Réunion et adaptée à son territoire

### Objectif 1 : créer les conditions de la réussite des étudiants en premier cycle

#### Actions :

- diversifier les approches de l'orientation et de la réussite étudiante (CPESIP, première année de licence en deux ans, travail sur les compétences transversales, la construction des parcours, etc.)
- conforter les dispositifs d'accompagnement à la réussite étudiante (tutorat, personnalisation des cursus) avant de procéder à leur évaluation afin de mesurer leur efficacité
- mieux accompagner les enseignants pour la réussite des étudiants par le développement de l'innovation pédagogique
- penser des dispositifs d'orientation à l'échelle académique intégrés dans le continuum Bac-3/Bac+3 ;
- développer à l'échelle de l'établissement des actions de formation permettant aux étudiants de définir un projet professionnel en s'appuyant sur la nouvelle structuration de la formation en blocs de compétence et en s'appuyant sur les campus des métiers et des qualifications

Jalon 1 : bilan des dispositifs déployés par l'université de La Réunion pour favoriser la réussite des étudiants en premier cycle (évolution des effectifs accueillis dans les parcours adaptés, développement du tutorat...). (2022 et 2024)

<sup>7</sup> Direction de l'Immobilier et du suivi des Fonds Européens

<sup>8</sup> Direction de l'Entrepreneuriat Etudiant de La Réunion

Indicateur 1 : taux de réussite en licence  
Indicateur 2 : taux de réussite des étudiants accueillis dans les parcours adaptés et en CPESIP  
Indicateur 3 : taux d'étudiants bénéficiant d'un suivi pour la construction de leur parcours professionnel  
Indicateur 4 : taux de réorientation après un échec en L1  
Indicateur 4bis : taux de réussite à la suite d'une réorientation

### **Objectif 2 : renforcer le lien formation/recherche en deuxième et troisième cycles**

#### Actions :

- renforcer l'adossement de la formation à la recherche en deuxième et troisième cycles en s'appuyant sur le modèle d'Ecole Universitaire de Recherche
- conforter l'attractivité du doctorat en travaillant avec les collectivités territoriales à la création de contrats doctoraux sur financements des conseils régional et départemental
- assurer un meilleur suivi des doctorants en vue de renforcer leur insertion professionnelle

Jalon 2 : bilan de la politique visant à renforcer l'articulation entre le master et le doctorat (2022)

Indicateur 5 : nombre d'étudiants inscrits dans les deux écoles doctorales de l'Université

Axe 2 : Consolider les pôles d'excellence scientifique autour de la science de la durabilité (sciences de l'environnement et recherche en santé en articulation avec les sciences de l'Homme et de la Société).

### **Objectif 1 : renforcer les dynamiques autour des pôles d'excellence reconnus internationalement**

#### Actions :

- poursuivre le renforcement des unités de recherche en établissant des feuilles de route avec les grands organismes de recherche (CNRS, CIRAD, INSERM, IRD, IFREMER, IPGP, Météo France) sur la base des conclusions des rapports IPERU-OST du HCERES
- assurer la maintenance renforcée des plateformes de recherche et des plateaux scientifiques et technologiques sur la base d'un modèle à coûts complets de la recherche intégrés dans les réponses aux appels à projets dédiés et favoriser les contrats avec les entreprises
- consolider le projet de plateforme de recherche visant la compréhension des changements globaux en Indianocéanie dans une perspective Eco Health - One Health intégrant les sciences de l'environnement, les sciences de la santé et les sciences humaines et sociales pour l'adaptation et la résilience des sociétés face aux changements globaux

Jalon 3 : bilan portant sur la productivité des unités de recherche de l'établissement (2022, 2024)

Indicateur 6 : nombre de publications des unités de recherche, en particulier dans les revues de rang A

Indicateur 7 : part des co-publications nationales et internationales

Indicateur 8 : taux d'encadrement scientifique des unités de recherche

### **Objectif 2 : construire la Maison des Sciences de l'Homme de l'océan Indien (MSH-OI)**

Ce second objectif consiste à créer une maison des sciences de l'homme de l'Océan Indien afin de fédérer les compétences et les ressources scientifiques à l'échelle du bassin régional du sud-ouest de l'océan Indien et d'implanter un solide réseau de chercheurs en sciences humaines et sociales, dédié aux évolutions de cette région du monde en pleine progression.

**Actions :**

- articuler l'actuelle fédération de recherche OSOI (Observatoire des Sociétés de l'océan Indien) au projet de MSH-OI évoqué dans le SEFORRE (Schéma régional de l'Enseignement et des formations supérieures et de la Recherche de la Réunion) porté par la Région Réunion
- renforcer les partenariats de recherche en SHS, notamment autour de la science de la durabilité, avec l'ensemble des universités du grand océan Indien et en particulier avec les partenaires du premier cercle (États membres de la Commission de l'Océan Indien)
- augmenter les moyens récurrents des unités de recherche en SHS par un modèle interne d'allocation des moyens repensé et intégrant l'ensemble des canaux de financements des unités de recherche
- adhérer au réseau des MSH
- lancer la construction des locaux de la MSH OI, programmés dans le SPSI<sup>9</sup> de l'établissement

Jalon 4 : construction de la Maison des Sciences de l'Homme de l'océan Indien (2024)

Jalon 5 : finalisation de la phase étude des locaux et programmation de la phase travaux (2022, 2023, 2025)

Jalon 6 : adhésion au réseau des MSH (2023)

### Axe 3 : Conforter le positionnement stratégique de l'université de La Réunion dans son environnement régional et extrarégional

**Objectif 1 : développer une politique d'accueil de qualité dans le cadre du label « Bienvenue en France » et la mobilité sortante des étudiants et des personnels en s'appuyant sur les programmes européens (ERASMUS+, INTERREG) et le futur programme de mobilité régionale intitulé REUNION**

**Actions :**

- mettre en place un guichet unique d'accueil pour les étudiants internationaux
- renforcer la préparation à la mobilité en soutenant le développement des langues régionales et en poursuivant la montée en compétence des usagers en anglais
- mettre en œuvre le programme de mobilité régionale REUNION

Jalon 7 : bilan des dispositifs déployés pour favoriser la mobilité des étudiants et des personnels (2023)

Indicateur 9 : taux de réussite des étudiants de licence à une certification C1 ou B2 en langues étrangères

Indicateur 10 : nombre d'étudiants ayant effectué une mobilité entrante de 4 mois ou plus

Indicateur 10 bis : nombre d'étudiants ayant effectué une mobilité sortante de 4 mois ou plus

Indicateur 11 : nombre de personnels ayant effectué une mobilité sortante de 1 semaine ou plus

Indicateur 11 bis : nombre de personnels ayant été accueillis dans le cadre d'une mobilité entrante de 1 semaine ou plus

**Objectif 2 : renforcer le positionnement de l'université de La Réunion dans la zone indianocéanique en structurant l'offre de formation et de recherche dans le cadre du réseau des établissements d'enseignement supérieur de l'océan Indien**

**Actions :**

- conforter le rôle d'ambassadeur du modèle français et européen de l'ESRI dans cette zone
- poursuivre le développement et la structuration du réseau des établissements supérieurs de l'océan Indien, constitué en 2018

<sup>9</sup> Schéma pluriannuel de stratégie immobilière

- assurer la mise en place et poursuivre le développement de diplômes internationalisés en complémentarité avec les offres des pays voisins en travaillant le lien formation-recherche

Jalon 8 : bilan de la politique partenariale en direction des établissements d'enseignement supérieur de la zone indianocéanique (2023)

Jalon 9 : création de la structure porteuse du réseau des établissements de la zone océan Indien (2022, 2023, 2024)

**Objectif 3 : intégrer un projet d'université européenne en développant des synergies en formation et en recherche via les réseaux internationaux et régionaux dédiés**

Actions :

- contribuer à la création d'un campus européen inclusif intégrant des universités ultrapériphériques avec une offre de formation et de recherche :

- thématique : centrée sur les études africaines (dont îles du sud-ouest de l'océan Indien)
- pertinente : en cohérence avec des domaines porteurs pour les régions ultrapériphériques (RUP)
- innovante : d'un point de vue pédagogique et technique.

- accroître la mobilité physique, virtuelle et mixte des étudiants entre les universités de l'alliance européenne

- prendre part à l'animation et à la structuration des réseaux au service de ce projet (réseau des universités de l'océan Indien, réseau des universités ultramarines & RETI<sup>10</sup>)

Jalon 10 : bilan des actions menées pour positionner l'université au sein d'un projet d'alliance européenne (2023)

**Axe 4 : Renforcer les fonctions de pilotage mises au service de la stratégie de l'université et amorcer un nouveau cycle d'extension**

**Objectif 1 : développer un pilotage central performant permettant une connaissance des coûts complets**

Actions :

- doter l'université de La Réunion d'indicateurs et de tableaux de bord de suivi assurant le partage et la fiabilité des données RH, financières et patrimoniales

- poursuivre la mise en place d'une véritable démarche qualité s'appuyant sur le Système d'Information Décisionnel en cours de consolidation

- renforcer la démarche qualité sur le volet formation par la mise en place d'indicateurs sur les coûts de l'offre de formation permettant d'en mesurer la soutenabilité, d'une évaluation des enseignements par les étudiants et d'un suivi plus fin des diplômés

- mettre en place une comptabilité analytique afin de progresser sur la connaissance des coûts des activités, préalable à la mise en place d'un contrôle de gestion

- renforcer le dialogue de gestion entre les composantes, les services centraux et la présidence dans le cadre de contrats d'objectifs et de moyens (COM) élargis aux unités de recherche et aux missions transversales de l'université

- développer une vision pluriannuelle afin de progresser sur le pilotage de la masse salariale (mise en place d'une GPEC et rééquilibrage des taux d'encadrement administratifs et pédagogiques)

Jalon 11 : mise en place de la démarche qualité sur le volet formation (indicateurs sur les coûts de formation, mise en place de l'évaluation des enseignements par les étudiants) (2024)

<sup>10</sup> Réseau d'Excellence des Territoires Insulaires

Jalon 12 : mise en place des conventions d'objectifs et de moyens pour l'ensemble des composantes de formation et de recherche (2023)  
Jalon 13 : finalisation d'un système d'information décisionnel (SID) (2022)  
Jalon 14 : mise en place de tableaux de bord de pilotage de la masse salariale (2022)  
Jalon 15 : mise en place d'une comptabilité analytique (2023)

## **Objectif 2 : augmenter les ressources propres de l'université de La Réunion**

### Actions :

- poursuivre la restructuration de l'offre de formation continue en blocs de compétences en s'appuyant notamment sur l'expertise de la DFTLV, de l'IUT et de l'IAE
- poursuivre la politique de valorisation du patrimoine de l'établissement initiée
- renforcer l'accompagnement des enseignants-chercheurs afin qu'ils candidatent davantage à des appels à projets, en particulier Horizon Europe et de l'ANR
- conforter la stratégie de valorisation de la recherche en s'appuyant sur la Direction du soutien à la Recherche, à l'Innovation, à la Valorisation et aux partenariats (DRIVE)
- poursuivre le renforcement et la montée en compétences de la Direction des relations internationales (DRI) dans le montage et suivi des projets régionaux, nationaux à dimension internationale (PEA), européens (Erasmus+, INTERREG) et internationaux pour permettre l'accompagnement des équipes administratives décentralisées et pédagogiques

Indicateur 12 : montant des ressources propres (dont ressources propres issues de la formation continue)

Indicateur 13 : nombre de réponses aux appels à projets nationaux

Indicateur 13 bis : nombre de réponses aux appels à projets européens et internationaux

Indicateur 14 : taux de réussite aux appels à projets nationaux (nombre de projets nationaux remportés sur nombre de projets nationaux déposés)

Indicateur 14bis : taux de réussite aux appels à projets européens et internationaux (nombre de projets européens remportés sur nombre de projets européens déposés)

## **Objectif 3 : intégrer l'antenne locale de l'école d'architecture de Montpellier en tant que composante de l'université de La Réunion**

Cette démarche relève du modèle de politique de site développé à La Réunion et participe de la stratégie de l'établissement pour jouer sur son territoire un rôle d'acteur majeur de l'ESRI. Pour ce faire, l'intégration de l'antenne réunionnaise de l'école d'architecture de Montpellier est une étape importante du développement de l'université de La Réunion, qui deviendrait un modèle pilote d'organisation de l'ESRI.

### Actions :

- poursuivre les discussions avec le MESRI et le ministère de la Culture pour consolider les moyens et le modèle économique de l'intégration
- poursuivre la démarche d'intégration entamée suite à l'association de l'université de La Réunion et de l'ENSAM
- définir et faire valider l'ensemble des étapes et des statuts règlementaires permettant la création d'une composante de plein exercice pour l'intégration de l'antenne de l'ENSAM à l'université de La Réunion.

Jalon 16 : intégration de l'antenne de l'ENSAM à l'université de La Réunion (2024)

### **III. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU CONTRAT**

Le rendez-vous annuel du « dialogue stratégique et de gestion » permettra de faire chaque année un bilan de la mise en œuvre des orientations et des actions du présent contrat, et de faire un point sur la situation financière de l'université de La Réunion et sur ses principaux projets contribuant à la réalisation des objectifs décrits ci-dessus.

#### IV. ANNEXE : RECAPITULATIF DES INDICATEURS ET DES JALONS

Récapitulatif des indicateurs	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Cible 2025
<b>Axe 1 : Développer une offre de formation favorisant la réussite de l'ensemble des publics accueillis par l'université de La Réunion et adaptée à son territoire</b>						
Indicateur 1 : taux de réussite en licence	38,8%					45%
Indicateur 2 : taux de réussite des étudiants accueillis dans les parcours adaptés et en CPESIP	CPESIP : 60% DAEU : 58%					CPESIP : 80% DAEU : 80%
Indicateur 3 : taux d'étudiants bénéficiant d'un suivi pour la construction de leur parcours professionnel	5%					10%
Indicateur 4 : taux de réorientation après un échec en L1	13,6%					15%
Indicateur 4bis : taux de réussite à la suite d'une réorientation	42,3%					45%
Indicateur 5 : nombre d'étudiants inscrits dans les deux écoles doctorales de l'université	266					300
<b>Axe 2 : Consolider les pôles d'excellence scientifique autour de la science de la durabilité (sciences de l'environnement et recherche en santé en articulation avec les Sciences de l'Homme et de la Société).</b>						
Indicateur 6 : nombre de publications des unités de recherche, rang A	395					500
Indicateur 7 : part des co-publications nationales et internationales	35,7% / 64,3%					33% / 67%
Indicateur 8 : taux d'encadrement scientifique des unités de recherche	30%					40%
<b>Axe 3 : Conforter le positionnement stratégique de l'université de La Réunion dans son environnement régional et extrarégional</b>						
Indicateur 9 : taux de réussite des étudiants de licence à une certification C1 ou B2 en langues étrangères	41%					45%
Indicateur 10 : nombre d'étudiants ayant effectué une mobilité entrante de 4 mois ou plus	875					1050
Indicateur 10 bis : nombre d'étudiants ayant effectué une mobilité sortante de 4 mois ou plus	133					240
Indicateur 11 : nombre de personnels ayant effectué une mobilité sortante de 1 semaine ou plus	28					63
Indicateur 11 bis : nombre de personnels ayant été accueillis dans le cadre d'une mobilité entrante de 1 semaine ou plus	33					53
<b>Axe 4 : Renforcer les fonctions de pilotage mises au service de la stratégie de l'université et amorcer un nouveau cycle d'extension</b>						
Indicateur 12 : montant des ressources propres (dont ressources propres issues de la formation continue)	8,3M€					9,5M€
Indicateur 13 : nombre de réponses aux appels à projets nationaux	62					70
Indicateur 13 bis : nombre de réponses aux appels à projets européens et internationaux	43					50
Indicateur 14 : taux de réussite aux appels à projets nationaux (nombre de projets nationaux remportés sur nombre de projets nationaux déposés)	11%					15%
Indicateur 14bis : taux de réussite aux appels à projets européens et internationaux (nombre de projets européens remportés sur nombre de projets européens déposés)	74,4%					80%

Récapitulatif des jalons	Années d'observation des réalisations					
Opérations	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Axe 1 : Développer une offre de formation favorisant la réussite de l'ensemble des publics accueillis par l'université de La Réunion et adaptée à son territoire</b>						
Jalon 1 : bilan des dispositifs déployés par l'université de La Réunion pour favoriser la réussite des étudiants en premier cycle (évolution des effectifs accueillis dans les parcours adaptés, développement du tutorat...)						
Jalon 2 : bilan de la politique visant à renforcer l'articulation entre le master et le doctorat						
<b>Axe 2 : Consolider les pôles d'excellence scientifique autour de la science de la durabilité (sciences de l'environnement et recherche en santé en articulation avec les Sciences de l'Homme et de la Société)</b>						
Jalon 3 : bilan portant sur la productivité des unités de recherche de l'établissement						
Jalon 4 : Construction de la Maison des Sciences de l'Homme de l'océan Indien						
Jalon 5 : finalisation de la phase étude des locaux et programmation de la phase travaux						
Jalon 6 : adhésion au réseau des MSH						
<b>Axe 3 : Conforter le positionnement stratégique de l'université de La Réunion dans son environnement régional et extrarégional</b>						
Jalon 7 : bilan des dispositifs déployés pour favoriser la mobilité des étudiants et des personnels						
Jalon 8 : bilan de la politique partenariale en direction des établissements d'enseignement supérieur de la zone indianocéanique						
Jalon 9 : création de la structure porteuse du réseau des établissements de la zone océan Indien						

Jalon 10 : bilan des actions menées pour positionner l'université au sein d'un projet d'alliance européenne						
<b>Axe 4 : Renforcer les fonctions de pilotage mises au service de la stratégie de l'université et amorcer un nouveau cycle d'extension</b>						
Jalon 11 : mise en place de la démarche qualité sur le volet formation (indicateurs sur les coûts de formation, mise en place de l'évaluation des enseignements par les étudiants)						
Jalon 12 : mise en place des conventions d'objectifs et de moyens pour l'ensemble des composantes de formation et de recherche						
Jalon 13 : finalisation d'un système d'information décisionnel (SID)						
Jalon 14 : mise en place de tableaux de bord de pilotage de la masse salariale						
Jalon 15 : mise en place d'une comptabilité analytique						
Jalon 16 : intégration de l'antenne de l'ENSAM à l'université de La Réunion						



